

LIMITE TRANSVERSALE DE LA MER (LTM)

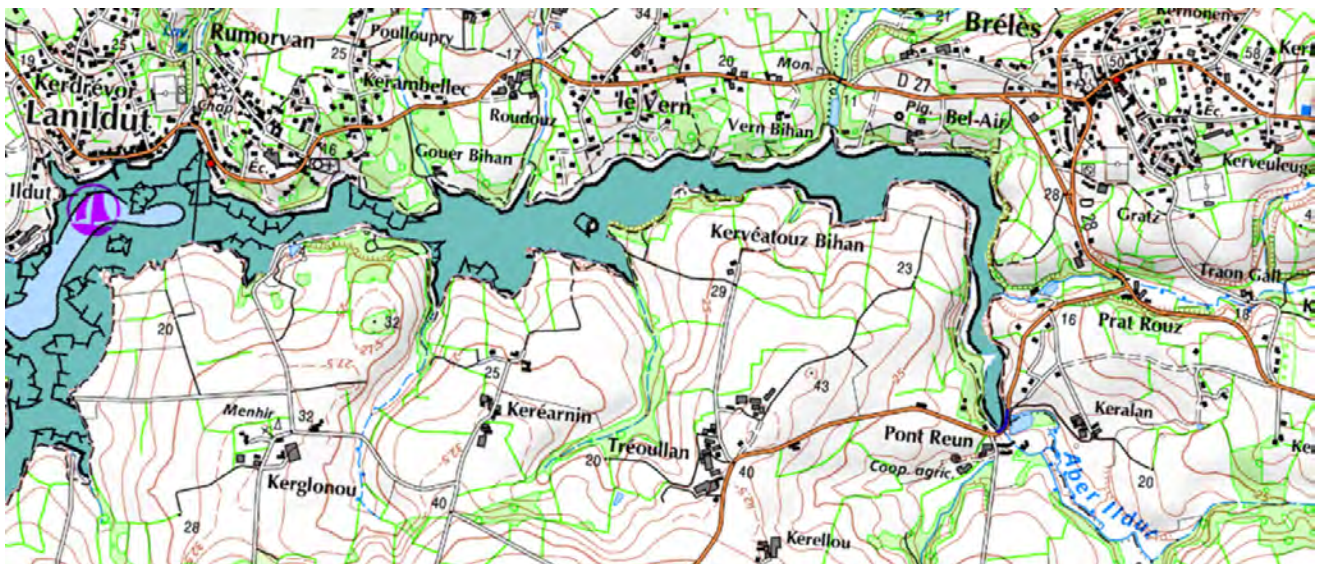
L'ABER ILDUT

Département du FINISTERE (29) / Commune de PLOUARZEL (29810)

Texte juridique de référence : Décret du 21/03/1930

Limite	Observations
<p>Ligne droite passant par la face du pont Run dépendant du chemin vicinal de Plouarzel à Breles</p>	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : « Pont Reun » mentionné sur le Scan Littoral. Positionnement confirmé par la donnée SIG transmise par la DDTM 29 et carte scannée de la PREMAR (cf. page 2). Reproduction à l'identique de la donnée SIG transmise par la DDTM29 (incluant virage en partie sud du pont)</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en bleu sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent :

Source : PREMAR Atlantique (Septembre 2011)



Limites transversales de la mer dans les estuaires

Aber Ildut

Ligne droite passant par la face aval du pont Run

Décret du 21 mars 1930

